

Quand l'utopie devient la réalité

Regroupe les deux documentaires
réalisés entre 2016 et 2018 sur le
territoire de Mauléon dans le cadre de
Territoire Zéro Chômeur

Sébastien Ridel

De l'utopie à la réalité

Documentaire de

Sébastien Ridel

Introduction

Décembre 2014, je reçois un courrier plutôt étrange, provenant de la maison de l'emploi. Je lis qu'un projet pourrait voir le jour sur la ville de Mauléon et qu'il concernerait à la fois celle-ci et les communes associées. Jusque-là rien d'extraordinaire, mais en continuant de lire, je vois qu'il s'agit d'un projet qui consisterait à redonner du travail aux chômeurs de longue durée. Il y est écrit que dans quelques jours, une réunion aura lieu salle de la passerelle, et que nous en saurons plus. Je décide, donc de m'y rendre.

Le soir de la grande réunion de présentation du projet, je rentre dans la salle déjà bien remplie. Il y a là des demandeurs d'emploi, des curieux, des patrons d'entreprises, des commerçants. Face à nous, Monsieur le Maire, le directeur de la maison de l'emploi, Monsieur Bernard Arru, ... La réunion commence et là, c'est le choc ! On nous annonce le projet de créer une entreprise conventionnée, dans laquelle serait embauché, exclusivement, des personnes en situation de chômage de longue durée. Cela fait d'abord sourire l'assemblée, créer une entreprise d'accord, mais avec quel argent ? Qui va financer un tel projet et quels types d'emplois va être proposés ? De là, on nous explique, que chaque chômeur touchant le RSA (revenu de solidarité active) coûte en moyenne 15 000€ par an à la société en tenant compte non seulement du RSA, mais aussi de toutes les aides et frais qui vont avec. Nous sommes nombreux à rester cois devant cette annonce. En effet, beaucoup d'entre nous ne vivent qu'avec une indemnité allant de 460€ pour une personne seule à 943€ pour un couple avec enfant. Nous sommes donc loin du chiffre avancé. Jamais nous n'avions soupçonné que nous coûtions si cher. La réunion se poursuit, avec son cortège de chiffres, de lois, d'explications, ... Seulement interrompus, quelques instants par un mini tremblement de terre, puis la réunion reprend, chacun posant des questions sur l'emploi, la concurrence avec les entreprises, certains cris à l'utopie. Le débat est intéressant et me donne vraiment envie d'en savoir plus. À la fin de la réunion d'information, je me rends vers les dames

qui sont dans le hall d'accueil et signe un document pour une prise de rendez-vous afin que, si je le souhaite, je m'inscrive à ce projet.



Nous sommes nombreux à être tombés, malgré nous, dans ce gouffre qu'est le chômage de longue durée. Ce livre est l'occasion de mettre à mal des préjugés trop souvent présents dans la tête des gens.

- Non, les chômeurs de longue durée ne sont pas tous des fainnants.
- Non, ils ne profitent pas du système. Le peu d'allocations, qu'ils touchent leur permet juste de survivre.

En revanche, beaucoup décrochent après avoir essuyé des dizaines, voire des centaines de refus lors de démarches pour un emploi. D'autres comme moi, sont handicapés et rejeter par le monde du travail. C'est pourquoi, je vous propose de découvrir ce projet d'ATD quart monde qui a ouvert pour beaucoup d'entre nous une porte vers l'espoir et qui sait vers le retour à l'emploi.

CHAPITRE I

(Territoire zéro Chômeur de longue durée)

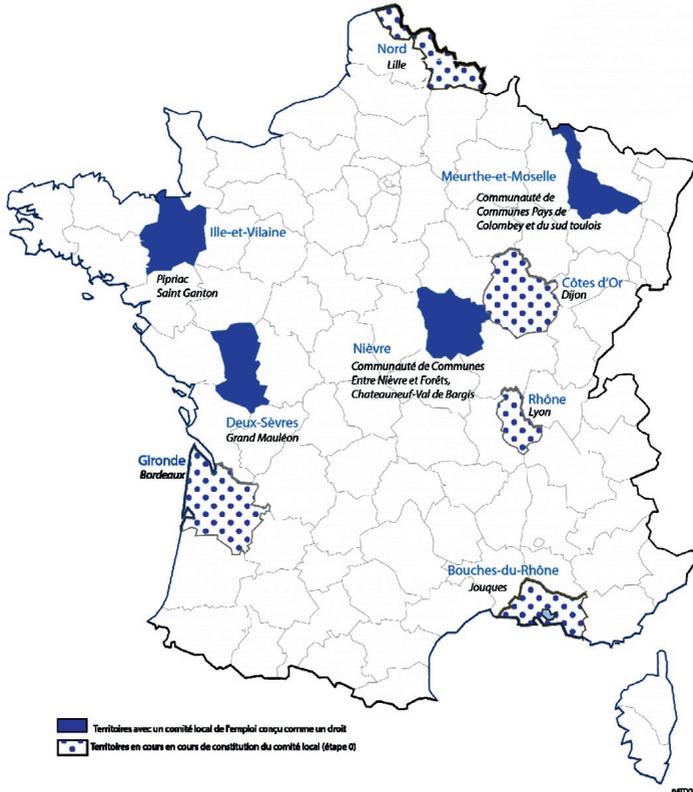


Avant de commencer les témoignages des différents protagonistes, je souhaiterais vous parler et vous expliquez ce qu'est le projet territoire zéro chômeur de longue durée et comment il est né.

a) *Qu'est-ce que le territoire zéro chômeur de longue durée*

Ce projet date de 1995 et a été initié par Patrick Valentin à Seiches-sur-le-loir en Maine-et-Loire. L'idée était d'utiliser le RMI (revenu minimum d'insertion) et autres aides perçues par les chômeurs, comme salaire en rétribution de petits travaux utiles. Mais le projet fut abandonné, faute d'obtenir les accords rendant celui-ci possible. C'est seulement en 2011 que le projet voit de nouveau le jour sous l'égide d'ATD quart monde en collaboration avec son initiateur Patrick Valentin. Après avoir finalisé et consolidé le projet, c'est en novembre 2014 que la commune de Pipriac (Ile-et-Vilaine) se lance dans l'aventure, suivi peu de temps après par la commune de Mauléon (Deux-Sèvres), la communauté de commune de Colombey (Meurthe-et-Moselle), la communauté de commune entre Nièvre et Forêt (Nièvre) et la commune de Jouques (Bouches-du-

Rhône).



b) Un projet utopique ?

Le projet Territoire zéro chômeur consiste à proposer à toutes les personnes privées d'emploi depuis plus d'un an et qui le souhaitent un emploi en contrat à durée indéterminée au SMIC, avec un temps choisi, et adapté à leurs compétences. C'est donc un nouveau mode de fonctionnement innovant qui est proposé, ce ne serait plus les employés qui s'adapteraient à l'entreprise, mais l'entreprise qui s'adapterait tout en impliquant profondément les

Quand l'utopie devient réalité – 2018

futurs salariés. Le cadre serait des entreprises conventionnées, à but d'emploi et non-lucratives, qui permettraient la création d'emplois en rapport avec les besoins des territoires sur lesquels elles seraient implantées. Elles auraient pour obligation d'être complémentaires aux entreprises non conventionnées, commerces et associations déjà installées, pour éviter la concurrence.

Plusieurs domaines pourraient être mis en place dans 3 catégories principales :

- ***Les services aux entreprises***
- ***Les services à la personne et à la collectivité***
- ***L'écologie et l'agriculture***

Le tout serait contrôlé régulièrement par un comité constitué de patrons d'entreprise, de commerçant, de représentants des associations et des salariés, du directeur de l'entreprise conventionnée et d'élus (maire, ...).

c) Démarrage du projet sur le territoire de Mauléon

Plusieurs étapes ont été nécessaire pour démarrer le projet :

- Répertorier les demandeurs d'emploi et prendre contact avec eux.
- Communiquer et sensibiliser la population sur le projet
- Rassurer les acteurs économiques et sociaux
- Montrer au politique l'intérêt du projet pour faire voter une loi permettant sa mise en place
- Définir les statues des futurs employés
- Définir des emplois utiles non concurrentiels*.

Après plusieurs réunions et regroupements des informations collectées par tous les protagonistes, l'équipe chargée de la mise en place du projet sur le territoire de Mauléon, a défini 5 catégories de travaux utiles potentiels :

- ***Service à la personne en perte d'autonomie et service***

- social** (Transport, accompagnement, animation, aide divers...).
- **Environnement et valorisation des déchets** (Recyclage des déchets, réaffectation d'objets pour une réutilisation dans d'autres domaines,...)
- **Patrimoine naturel et patrimoine bâti** (Préservation et mise en valeur du paysage et des bâtiments historiques, entretien de chemins de randonnée,...).
- **Services aux collectivités** (Aide aux associations, complément de personnels occasionnellement...).
- **Services aux entreprises** (Aide complémentaire et occasionnelle, retrait des déchets,...).



Le tout devra être validé par le comité de pilotage constitué du maire de Mauléon, de dirigeants d'entreprises, de commerçants, de représentants d'association et de collectivité territoriale, d'employés, du directeur de l'entreprise à but d'emploi, de représentant de la maison de l'emploi,...

** Les bases fixé par ATD quart monde définissent les travaux non concurrentiels comme suit :*

- *Travaux utiles : Aux acteurs socio-économiques, au territoire.*
- *Travaux semi-solvables : Sur prescription sociale, activités*